

Compte rendu du 6 juin 2023 - CIQ Arenc-Villette

Début de réunion 18h30

Le président de séance, Alain Bureau, remercie les participants, voir liste de présence scannée.

1 Date de la manifestation

Après discussion sur les risques de voir les effets de la manifestation « effacés » par la période de vacances à venir, confirmation de l'organisation de la manifestation le samedi 17 à 11h00.

2. Invitation de tous les élus de Marseille ou seulement ceux de notre secteur.

Retenus : Maire Centrale + mairie 2/3, Département, et aussi Responsable Archives Départementales.

3. Invitation de la presse (réflexion sur les réponses à fournir).

Avoir un document « historique » à remettre à la presse qui rappelle l'histoire du bâtiment, les démarches déjà engagées, les réponse reçues (ou l'absence de réponse). M. Tellier enverra des liens vers des informations disponibles sur internet qu'il a compilées.

Disposer du nombre actualisé de signataires de la pétition.

Questionner sur:

- le pourquoi d'une telle opacité vis-à-vis des habitants du quartier. D'autant que lors de l'achat des appartements du Parc Habité le fait que le bâtiment de St Martin d'A. allait être réhabilité (et l'espace vert pérennisé) était un élément mis en avant par Euromed et qui a pu influer sur la décision d'achat de certains habitants.
- le pourquoi de l'achat par le département du bâtiment (et la prévision d'un budget consolidation), si c'est pour le revendre sans que cela n'ait un intérêt pour les habitants du quartier et du département.

4. Contenu de la banderole.

« SAUVEGARDONS NOTRE PATRIMOINE - St MARTIN D'ARENC »

5. Volontaires pour créer les banderoles. Le CIQ se charge de l'achat et des frais liés à leur réalisation.

Le CIQ se charge de la réalisation de la banderole et des diverses affiches

6. Lieu (parking, cave) pour créer les banderoles en toute discrétion.

Voir 5.

7. Volontaires pour la distribution des dépliants dans les boîtes aux lettres et la mise en place des affiches environ 2 jours avant la manifestation.

Après discussions l'idée des flyers dans les boites aux lettres ne recueille pas d'assentiment unanime : beaucoup pensent que la plupart des documents « publicitaires » trouvés dans les boîtes à lettres sont jetés sans être lus, c'est un effort inutile et du gaspillage.

La majorité se dégage pour un affichage dans les résidences et chez les commerçants qui l'acceptent, doublé d'une diffusion de l'affiche via les réseaux sociaux (de chaque résidence, au collège Izzo, etc.)

L'idéal serait que les participants puissent récupérer ces affiches « papier » lors de la réunion du 13 juin.

À faire selon le format habituel du CIQ en indiquant :

« Manifestation pour la sauvegarde de St Martin d'Arenc le 17/06 à 11h00 en présence des médias.

Les élus sont invités.

Venez nombreux!

Rendez-vous devant l'église de St Martin d'Arenc, 20 rue Mirès. »

8. Sonorisation.

Un riverain apportera un mégaphone à la réunion du 13 juin.

L'idée d'avoir aussi une table pliante est évoquée. Des participants verront une personne du club de boules qui en disposerait.

9. Propositions de solutions pour la préservation et la revitalisation de St Martin.

Plutôt que de lister des idées qui n'ont que peu de chances d'être réalisées, suite aux contraintes financières et budgétaires, l'idée d'avoir un discours orienté vers ce qui doit être sauvegardé dans les projets étudiés est retenue avec les éléments suivants (base de départ de négociation):

- Ne pas avoir une surface bâtie (emprise au sol) plus importante qu'actuellement afin de conserver (a minima) la surface actuelle d'espaces verts. Il ne serait pas cohérent de bétonner des surfaces supplémentaires alors qu'on cherche au contraire à réduire les surfaces artificialisées dans la ville.
- Ces espaces verts devront être accessibles au public (idéalement reliés au jardin des archives).
- Les grands arbres doivent être préservés.
- La hauteur du bâtiment ne doit pas être augmentée.

10. Questions diverses.

Remet-on la pétition imprimée aux élus, s'il y en a ?

On peut faire signer les personnes présentes ou de passages.

11. Clôture de la réunion et prochaine date de rencontre.

Prochaine réunion le 13/06 à 18h00.

En adhérant, vous vous engagez à ne divulguer aucune information confidentielle évoquée lors des réunions et débats du CIQ. Vous vous engagez également à ne pas diffuser les comptes rendus détaillés réservés aux adhérents.



de Metiers













Les partenaires ne sengagent pas sur les opinons et les agissements du CIQ.